



Délibération n°2023-11

Relative au compte de gestion 2022

Le Comité Syndical du SMALIM, dument convoqué le 9 juin 2023, réuni le 21 juin 2023 sous la présidence de Monsieur Christophe COULON, son Président ;

Sont présent(e)s :

Monsieur Christophe COULON (avec le pouvoir de Monsieur Luc FOUTRY), Monsieur Yvan HUTCHINSON (avec le pouvoir de Monsieur Jean-Michel MICHALAK), Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Monsieur Alexis HOUSET (suppléant de Monsieur Damien CASTELAIN), Monsieur Matthieu CORBILLON, Monsieur Alain BERNARD (suppléant de Monsieur Michel BORREWATER), Monsieur Jean-Marc AMBROZIEWICZ.

Sont absent(e)s / excusé(e)s :

Monsieur Bernard GERARD, Monsieur Luc FOUTRY (ayant donné mandat à Monsieur Christophe COULON), Monsieur Jean-Michel MICHALAK (ayant donné pouvoir à Monsieur Yvan HUTCHINSON, Madame Samira HERIZI, Monsieur Damien CASTELAIN (représenté par son suppléant), Monsieur Michel BORREWATER (représenté par son suppléant), Monsieur Régis CAUCHE.

Secrétaire de séance : Madame Sarah KERRICH-BERNARD ;

Le quorum constaté ;

Vu l'article L1612.12 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du SMALIM ;

Vu le compte de gestion établi par le comptable public du SMALIM, retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes de l'exercice 2022 ;

Considérant que la comptabilité du comptable public du SMALIM est régulière et n'a donné lieu à aucune observation ;

DECIDE

D'approuver le compte de gestion 2022 du budget, en dépenses et en recettes respectivement constatées et acquittées par Monsieur le Payeur Régional, comptable public du SMALIM, ledit compte étant conforme aux écritures tenues par l'ordonnateur.

AUTORISE

Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents constituant le compte de gestion 2022 du SMALIM, en vue de leur transmission au juge des comptes.

Votes pour : 11
Ne participent pas au vote : 0
Abstentions : 0
Votes contre : 0



Signé électroniquement par : CHRISTOPHE COULON
Date de signature : 23/06/2023
Qualité : PRESIDENT

Christophe COULON
Président du SMALIM